

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 janvier 2025

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice au jour de la séance : 11

Nombre de membres présents : 09

Membres présents : M. Jérémy THIEN, M. Daniel LAPLACE, M. Robert BRIDET, Mme Hannah BESSON, M. Noé CHAMPION, Mme Agnès ROUSSOT, Mme Virginie ROBIN, M. Jean-Yves NAUDIN, Mme Viviane LOUP-FOREST.

Membres absents ayant donné procuration : 0

Membres absents excusés : Mme Séverine MORNAND, M. Angelo NICOLOSI

Président de séance : M. Jérémy THIEN

Secrétaire de séance : Mme Virginie ROBIN

Quorum : 6

Le procès-verbal de la séance du 23 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

### 1/ Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations

- Acceptation du devis des Brigades Nature pour l'abattage de 3 peupliers à l'étang pour 1 550 € TTC.
- Acceptation du devis de Sanisphere pour la réparation du toit des toilettes de l'étang pour 535.08 € TTC. Une déclaration a été faite à l'assureur mais une franchise de 258 € sera appliquée.
- Acceptation du devis du Garage de Juliénas pour la fourniture de 4 pneus pour le véhicule voirie pour 587.76 € TTC. Le véhicule est actuellement à la carrosserie suite à un choc. Un véhicule a été loué par la commune en attendant la réparation.
- Acceptation du devis de ECTI pour assister la commune dans la réalisation du dossier « défense incendie » pour 1 800 € TTC.
- Déplacement du compteur du 106 impasse du poète, acceptation des devis de :
  - o Franck D'Alberto pour 2 858.26 € TTC.
  - o Entreprise Guinot pour 1 845.60 € TTC.

### 2/ Subventions aux centres de loisirs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de reconduire la délibération prise en 2024, à savoir, allouer une subvention à tout organisme (sociétés, associations, comité d'entreprise, collectivités,...) organisant des centres de loisirs, des centres aérés, des colonies ou des camps de vacances auxquels participent les enfants de la commune dans le département du Rhône et 20 kilomètres autour de Jullié dans les départements limitrophes, de fixer cette subvention à 7 € par jour et par enfant pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 juin 2026 sous les conditions suivantes : les enfants pris en compte devront être domiciliés sur la commune de Jullié au moment du séjour, la subvention sera versée directement à l'organisme sur présentation d'un état nominatif des enfants ayant séjourné en centre de loisirs, centre aéré, colonie ou camp de vacances, dans la limite de 10 jours par enfant sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 juin 2026..

### 3/ Comptes rendus des réunions et des commissions

- Compte rendu de la réunion au collège : 474 élèves inscrits. Pour les différents projets, les communes participent à hauteur de 10 €/collégien (34 élèves pour Jullié).
- Compte rendu de la réunion du 15 janvier 2025 pour la rénovation du bâtiment mairie/école : les plans mis à jour et le budget sont présentés. Une nouvelle réunion a lieu avec l'architecte le 24 février.
- SYDER : une aide de 25 000 € a été attribuée à Mayotte.
- Réunion randonnées au Col de Crie : 15 000 personnes passent par le Col de Crie.
- Frelons asiatiques : un article consacré à la lutte contre le frelon asiatique sera dans le prochain bulletin municipal. Il faut être vigilant : les frelons font parfois des nids sous terre.
- Voirie : le démoussage d'une partie de la voirie a été réalisé avec une balayeuse. Divers travaux prévus sur les crédits voirie ont déjà été réalisés.
- SYTRAL : la Communauté de Communes a émis un avis défavorable au plan de mobilité du SYTRAL. Une nouvelle réunion a eu lieu sur place pour la sécurisation de l'arrêt du Moulin Aujas qui pourrait être installé vers le PAV (éclairage à prévoir, création d'un passage piéton). Le SYTRAL a été prévenu pour la vitesse des bus dans le Bois de Chat, aucune réponse à ce jour.

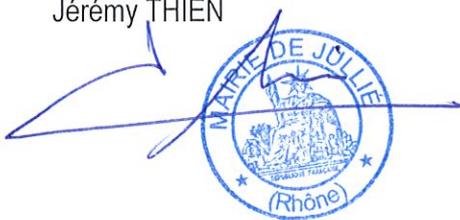
- Covoiturage : mis en place par la Communauté de Communes Saône Beaujolais, toutes les infos sur le site de la CCSB.

#### 4/ Questions diverses

- Proposition pour la mise à disposition d'un petit troupeau d'ovins pour le nettoyage du terrain des Grangers, coût estimé : 1 661.88 € TTC. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.
- Sécurisation de la traversée du hameau du Moulin Aujas : la mairie va relancer les services du Département afin d'obtenir la note d'opportunité prévue suite à la visite sur site.
- Recrutement d'une personne pouvant apprendre à conduire le tracteur à l'agent technique nouvellement recruté. Un élu propose d'intervenir.
- Bilan Gnlus : environ 300 passages. Il est regrettable de constater le vol récurrent de la bouteille contenant les badges.
- Avis sur l'installation éventuelle de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'église : le sujet sera évoqué lors d'une prochaine séance lorsque le SYDER aura transmis son avis.
- Proposition d'accueillir une séance du théâtre de Villefranche à la salle des fêtes de Jullié, coût estimé : 5 500 € TTC : accord du Conseil Municipal. Le spectacle aura lieu le samedi 6 décembre.
- Les panneaux d'affichage situés dans les hameaux vont être enlevés. Un affichage est fait devant la mairie et sur le site internet.
- Fleurissement 2025 : à la demande du nouvel agent, une réunion de préparation aura lieu le samedi 22 février.
- Demande de passage de la randonnée de St Jacques des Arrêts le jeudi 8 mai : accord pour le passage.
- Spectacle Festivété : il aura lieu près de la salle des fêtes le dimanche 20 juillet en fin d'après-midi. L'association « Les Amis du Site de la Roche » a été sollicitée pour tenir le buffet/buvette.
- Gestion des déchets : la Communauté de Communes propose des solutions pour les manifestations. L'information sera transmise aux associations.
- Projet artistique à l'école : le service action culturelle de la Communauté de Communes se met en relation avec l'école pour un projet culturel.
- Boîte aux lettres : il est proposé de faire installer la boîte aux lettres située devant la mairie sur la place du village. Contact va être pris avec la Poste.
- Ragondins : leur présence va être de nouveau signalée au gestionnaire de la station d'épuration.

Prochaine réunion du conseil municipal : mardi 11 mars 2025 à 19 h 30.

Le Maire,  
Jérémy THIEN



Le Secrétaire,  
Virginie ROBIN